L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 1er SEPTEMBRE 1859.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Ca.
ÉDITEURS PROPRIÉTAIRES;
J. W. WEISSE. S. DEPOUIS.
E. DUVERGER. S. HARRY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI MATIN, 1er SEPTEMBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Vente de l'Abeille de ce Jour.

Par E. Rouer & Co., 58 Vieille Levée—Chemiseries.
Par R. B Sykes, à 10 heures, au No 65, rue des Magasins—Fromage de Gruyère.

Revue commerciale de l'année

C'est aujourd'hui, 1er septembre, que commence l'année commerciale aux Etats-Unis. Nous publions dans le présent numéro de l'*Abeille*, conformément à notre coutume, une revue détaillée des opérations commerciales, pendant l'année 1858-59, et de la situation des affaires à la clôture de cette période de douze mois.

Bien qu'une pareille revue puisse au premier abord paraître aride, elle ne saurait manquer d'instruire et d'intéresser à la fois ceux qui tiennent à suivre et à apprécier les progrès matériels du pays.

Le Bulletin que l'on trouvera plus loin a été préparé avec le plus grand soin et se recommande par une rigoureuse exactitude. Malgré les détails que nous avons dû aborder, nous avons tâché, sans rien omettre d'essentiel, d'être aussi concis que possible afin que la vue d'immenses colonnes hérissées de chiffres ne découragât pas le lecteur.

Revue Européenne.

Nous avons reçu des journaux d'Angleterre jusqu'au 16 et du continent jusqu'au 20août.

Les versions diffèrent au sujet de la durée de la conférence de Zurich. Il n'est pas à présumer qu'il ne s'agît que d'apposer les signatures à un acte préparé d'avance, mais il ne paraît pas probable, non plus, que le traité dont la conférence est appelée à arrêter la rédaction définitive n'ait pas fait l'objet des négociations les plus explicites et d'une entente préalable entre les cabinets intéressés.

On annonce que les cabinets des Tuileries et de Turin sont enfin tombés d'accord, et que toutes les probabilités d'une entente à Zurich ne tarderont pas à se réaliser.

Une dépêche de Turin annonce que le gouvernement piémontais vient de rappeler les commissaires et toutes les autorités qu'il avait instituées dans les duchés de Parme et de Plaisance.

La cabinet sarde, dit l'*Indépendance Belge*, a cédé devant celui des Tuileries; cela devait être; les forces n'étaient pas égales. Peut-être même était-il vaincu plus encore qu'il ne le fait, bien que, dit-on, il obtienne en échange quelques compensations, ainsi en faveur de lui-même, du moins au profit du mouvement italien, et l'on cite notamment la Vénétie pour qu'on stipulerait certaines améliorations. Mais les difficultés ne résultent pas seulement du plus ou moins de résistance qu'opposera le gouvernement de Turin à la pression dont il est l'objet; il y a aussi les populations avec lesquelles il faut compter, et des forces assez importantes s'organisent en Toscane et dans le Modenais pour résister à la rentrée des souverains déchus. On annonce aujourd'hui que Garibaldi et ses volontaires viendraient se mettre à la tête de ce mouvement. Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans ce bruit; s'il était exact, la restauration des dynasties dépossédées deviendrait de plus en plus impossible sans l'appui armé des puissances qui ont signé les préliminaires de Villafranca. Or, cet appui, le grand-duc de Toscane et le duc de Modène l'obtiendront-ils? Ce serait là un fait étrange, si extraordinaire que, pour notre part, nous en douterons jusqu'à ce qu'il s'accomplisse.

On va jusqu'à dire que les Toscans, plutôt que de rentrer sous la domination de la maison de Lorraine, demanderaient, dans le cas où l'on ne ferait pas droit à leur vœu d'un prince de la maison de Piémont—et l'on sait que, en présent, que ce vœu ne sera pas écouté—les Toscans, disons-nous, demanderaient dans ce cas à ce que le prince Napoléon fût porté sur le trône grand-ducal. A notre tour, nous ne nous posons pas garants de cette rumeur, et encore moins de la réalisation de ce désir, s'il se manifeste, en effet: tant d'obstacles se trouvent actuellement sur pied de guerre! mais c'est là un symptôme de plus de la résolution bien arrêtée chez ce peuple de se soustraire à tout prix à la domination de ses anciens souverains.

D'après une correspondance adressée de Vienne au *Journal des Débats*, il faudrait compter au nombre des points les plus épineux de la question italienne, celui qui concerne la composition des garnisons à placer dans les forteresses de la Confédération future. Il est plus que probable, en effet, que l'Autriche ne se séparera pas de la prétention de faire occuper par ses soldats les places fortes du quadrilatère dont la possession lui est assurée par le traité de Villafranca, et pourtant, si cette prétention est respectée, il sera bien difficile de donner satisfaction aux légitimes exigences des autres puissances fédérales, qui ne croiront pas leurs droits sauvegardés aussi longtemps que l'Autriche retiendra entre ses mains ces formidables instruments d'autorité.

Le correspondant des *Débats* indique un moyen auquel on eût pu recourir et qui consisterait à construire, à frais communs et par les membres de la Confédération, quelques forteresses nouvelles; mais l'état des finances de l'Autriche ne permet pas de compter sur son consentement à une semblable mesure. Il ne reste donc qu'à laisser le soin de résoudre ce problème à la sagacité des plénipotentiaires réunis à Zurich.

Des lettres de Rome nous annoncent l'introduction dans tous les Etats pontificaux d'une *rédaction* dont personne ne songera à contester l'importance. A la suite des négociations entamées au sujet de la présidence de la future Confédération italienne, le gouvernement pontifical a consenti à la mise en vigueur du Code Napoléon, moyennant la suppression des chapitres relatifs au mariage civil.

Le spectre de l'invasion française est encore apparu à la Chambre des Communes d'Angleterre. C'est M. Horsman qui l'a évoqué, à propos d'une motion de sir de Lacy Evans, lequel proposait à la Chambre de déclarer "qu'il est inutile et inexpédient d'envoyer en ce moment dans l'Inde une nouvelle force de 5,700 hommes." Sir de Lacy Evans prétendait que mieux valait conserver ces troupes en Angleterre, et c'est pour appuyer l'argument que M. Horsman a parlé de ces craintes d'invasion qui cessent d'être prétexte et prennent un caractère de provocation en présence des mesures de démonstration qui se succèdent en France. Lord Palmerston a répondu pour le ministère aux expressions de terreur du député aliéniste; et d'ailleurs, immédiatement avant ce débat, tout au moins inopportun, la Chambre venait de prendre une décision qui aurait dû rassurer quelque peu ces terreurs.

En effet, sur la motion de M. Clarence Paget, la Chambre des Communes venait de voter les crédits nécessaires pour former une réserve de 30,000 marins qui, engagés pour une période de cinq ans, seraient à la disposition du gouvernement sans être en service actif. Ce vote de la Chambre des Communes est le premier acte de récipro-cité de l'Angleterre au désarmement de la France.

Dans la même séance, le projet de loi sur l'emprunt des Indes a été voté à la seconde lecture. A l'occasion de ce projet sir H. Willoughy a fait une remarque qui ne manque pas d'à-propos: "Il est vrai, dit-il, que dans la dernière année financière, la dette anglaise considérée s'est accrue de 7,130,958 livres.

Le *Times* manifeste sa joie de ce que l'empereur des Français ait donné un commencement d'exécution à la promesse qu'il avait faite à l'Europe, par la voie du *Moniteur*, de procéder à des prochaines mesures de désarmement. La mise sur le pied de commission des navires de guerre dans les ports de l'Océan, et le renvoi des marins qui ont été mis en service, sont des faits, dit-il, que la Grande-Bretagne apprendra avec satisfaction. Ces faits sans doute ne sont pas décisifs et la rendront bientôt. Le jour où le monde n'est pas à la veille d'être troublé. Tous les voisins de la France seront également rassurés pour le moment.

Le *Temps* dit qu'il ne veut pas rechercher quel a pu être le but de Napoléon III en donnant des proportions si formidables aux armements de la marine française. "Il se peut, dit-il, que l'empereur ait voulu que cette marine fût une menace, destinée à avertir certaines puissances maritimes qu'elles éprouvent pas à contrarier la France dans l'exécution de sa politique italienne, et il est plausible aussi que l'intention de Napoléon III ait été de déployer la puissance de la France, pour intimider à l'Europe les Etats dont elle serait tentée de disposer dans une éventualité donnée." Quoi qu'il en soit, le journal anglais se contente donc de signaler l'empereur d'avoir pris des mesures qui, à peut ce qu'elles ont de rassurant pour l'Europe, contribueront puissamment à dissiper les inquiétudes pécuniaires que les peuples d'Europe ont dans ce dernier temps pour les frais aux frais nécessités par les préparatifs d'une guerre éventuelle.

A cette occasion, le *Times* fait remarquer la grande facilité que possède la France pour équiper et organiser la flotte, alors que l'Angleterre, en raison de la nécessité de ses institutions et des dépensées pour guerroyer de sa population, homogène en masse, ne peut équiper sa marine militaire qu'aux prix d'efforts inouïs et de pertes de temps considérables. Bien que le *Times* soit convaincu que, dans le cas d'un danger immédiat, des millions de bras se lèveraient même sans appel pour défendre le pays, il pense que l'expérience par laquelle l'Angleterre vient de passer devrait l'engager à chercher quelque moyen de pouvoir, au besoin, reconstituer ses forces dans un bref délai.

"Quel que soit, dit le *Times*, l'expédient qu'on emploie pour atteindre ce but et quelle que soit la dépense, il ne faut pas hésiter à l'entreprendre. Rien intérêts ne nous permettent pas de rester trois mois en arrière en cas de guerre future. Nos voisins ont une armée permanente de marins qu'ils peuvent convoquer par télégraphe et réunir en peu de jours pour les jeter dans tel ou tel parage. Nous serions inexcusables si, pendant cet temps de tranquillité, nous n'organisions pas quelque système semblable qui nous permît, à notre tour, de passer facilement et sans effort de l'état de paix à l'état de guerre."

L'Allemagne continue à être divisée en deux camps, qui se combattent avec les armes les moins courtoises, et donnent une triste idée de l'union et du sens politique de la presse allemande, dans une question qui intéresse à un si haut point l'honneur et la sécurité de l'Allemagne. Les deux gouvernements qui sont à la tête de ces partis n'ont rien fait jusqu'ici pour apaiser l'agitation et rapprocher les esprits.

La Prusse attend en vain que l'Autriche fasse une déclaration publique qu'on puisse accepter comme une réparation de l'accusation tout à fait gratuite du manifeste de Luxembourg, accusation que n'excusent même pas ni le "malentendu," ni le ressentiment de la défaite. Le cabinet de Berlin a invité, par dépêche du 23 juillet, celui de Vienne, à retirer ses accusations; il se propose de réitérer cette invitation sous forme d'une mise en demeure catégorique.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

CANDIDATS POUR LE CONGRÈS.

Baltimore, 30 août—A une réunion des délégués du parti Américain, tenue ce soir, l'honorable Henry Winter Davis a été de nouveau désigné comme candidat pour représenter le 4e district de Baltimore au Congrès.

SUCCESSION DE GEORGE BROWN.

Baltimore, 30 août—George Brown, le célèbre banquier, dont on a annoncé la mort il y a quelques jours, laisse environ $5,000,000. Il fait, par son testament, de nombreux legs aux institutions de charité.

NOUVELLES D'HAITI.

New-York, 31 août—Des nouvelles de Port-au-Prince, jusqu'au 15 de ce mois, ont été reçues ici.

Les affaires étaient languissantes. Depuis les précédentes nouvelles, il est arrivé dans le port cinq navires et il en est sorti quatre. Il a été reçu de l'intérieur, à Port-au-Prince, dans la dernière semaine, 700 sacs de café. A Jacmel, les affaires n'allaient pas mieux; les prix des divers articles se maintenaient. Le commerce reprenait lentement, tant à Port-au-Prince, à Jacmel, qu'à Jérémie, le Cap Haïtien, Gonaïves, et autres villes d'affaires.

Le président Geffrard a approuvé le tarif établi le 12 juillet.

ARRIVAGES AU PÉROU.—New-York, 31 août—Le steamship Bavaria a été signalé à Sandy-Hook; il en jeuil apprend des nouvelles. Le steamship Ariel est arrivé ici, du Havre; mais le Jason l'a devancé. Le steamship Asia est parti de Boston, aujourd'hui, avec $57,000 en espèces. Le steamship Kansas est arrivé de Nassau, ayant à bord le gouverneur Bailey.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 31 août—Des nouvelles officielles ont été reçues de Mexique annonçant que M. Otway, le ministre anglais auprès du gouvernement à Mexico, a reçu ordre de son gouvernement de rendre sa charge à M. Matthews, son secrétaire de légation, et de revenir en Angleterre.

Le lieutenant J. J. Boyle a reçu ordre de se rendre à Panama, comme surveillant des matériaux de marine et commissaire des vivres.

L'AURORE BORÉALE AU NORD.

Louisville, 31 août—L'aurore boréale qu'on a aperçue dimanche soir présentait un spectacle des plus magnifiques. Elle formait des colonnes de lumières qui s'étendaient de l'horizon au zénith. C'était merveilleux.

Les lignes du télégraphe depuis la ville de New York jusqu'au Canada ont été interrompues par l'électricité atmosphérique, tout le temps qu'a duré ce phénomène.

Marché de New-York.

New-York, 30 août—Le marché du coton a fermé avec langueur. Les ventes se sont élevées aujourd'hui à 900 balles aux prix d'hier. Farine ferme sans change ment dans les cotes. Sucre ferme aux mêmes prix qu'hier. Café ferme à 10 5/8. Mélasse calme à 35c.

Marché de New-York.

31 août—Vente de 400 balles de coton aujourd'hui; le marché est languissant: le cotton Upland middling est coté 11 5/8—ce qui est une baisse de 1/8. Les nouvelles défavorables d'Europe ont occasionné cette baisse.

Rivières.

St-Louis, 30 août—Le fleuve est stationnaire: il y a 6 pieds d'eau dans le chenal jusqu'à Cairo.

Vicksburg, 31 août — Le bateau à vapeur Edward Lay a été signalé ce matin, à 6 heures, descendant le fleuve.

NOUVEL EXPLOIT DE BLONDIN.—Blondin, le célèbre acrobate, n'a pas encore épuisé la série de ses exploits. Il vient de traverser le Niagara, sur la corde raide, avec les fers aux pieds, comme un galérien, et ayant à la main une cuisine en fonte. A mi-chemin, s'asseyant avec le plus grand sang-froid sur la corde, il alluma du feu, cassa des œufs, fit une omelette et déjeuna. Puis pour faciliter la digestion, il se suspendit par les pieds au-dessus de l'effrayant abîme, se mainteint ainsi pendant quelque temps, et alors, à la vue de ses spectateurs et, après avoir traversé le terrible fleuve, revint par la même voie américaine, sur la rive qu'il avait quittée. Nous craignons fort que Blondin finisse par trouver la mort dans le gouffre qu'il continue à franchir sur une sorte de ficelle avec une intrépidité sans égale et en multipliant volontairement les dangers d'une pareille entreprise.

Pie IX a accepté, formellement accepté, cette présidence, mais les préliminaires de Villafranca contenaient des conditions qui, vagues encore à la conclusion de la paix, ont de sérieuses pièces développées au Vatican.

Ces conditions consistent principalement dans la sécularisation de l'administration romaine, dans une amnistie générale, dans des réformes politiques importantes et, jusqu'à un certain point, dans le respect de l'expression de la volonté nationale dans les provinces insurgées des Légations. Elles sont justes ces conditions; et tout honneur à celui qui les a formulées; mais elles n'en mettent pas moins en question l'intégrité du Rats pontificaux et la suprématie réelle du chef de l'Eglise dans les conseils italiens.

Le Pape a donc accepté, mais en formulant, à son tour, d'autres conditions qui paraîtront être de nature à compromettre l'exécution des conventions de Villafranca pour ce qui concerne la Confédération. Elles comprennent une nouvelle restriction quant à la sécularisation du gouvernement, une modification sensible à l'amnistie proclamée par l'empereur, enfin, le retour *préalable et immédiat* de Bologne, de Ferrare, de Forli et de Ravenne sous le sceptre pontifical.

Sur ce dernier point Pie IX paraît décidé à ne rien rabattre de ses prétentions, et l'empereur lui aurait formellement déclaré, dit-on, que l'intégrité de ses Etats doit être dans une certaine mesure soumise à l'expression de la volonté de la population. En d'autres termes, Napoléon III, après avoir rendu les Légations romaines, alors que les duchés italiens à leur véritable liberté en débarrassant ces provinces de toute influence étrangère, se verrait par le mauvais vouloir de la suffrage du pays fait consulté. La France aurait en outre formellement déclaré au gouvernement romain qu'elle n'interviendra dans les provinces insurgées que par la voie de la persuasion et des conseils.

Cette déclaration, toute récente, aurait provoqué une conférence dans le commerce de notre ville. MM. A. Cassard & F. Rioard ont une grande expérience du genre d'affaire qu'ils vont exploiter pour leur propre compte, et possèdent en outre l'avantage d'avoir avec les principales villes de l'Union des relations précieuses. Ils seront en rapport avec la riche maison Louis Cassard & Co, de Cincinnati, et avec celle de George Cassard & Son, de Baltimore.

SOCIÉTÉ CONMERCIALE.—On verra aux annonces que MM. WILLIAM CROSBY et WM HENRY WILSON se sont associés pour les affaires de commission en général et le commerce des produits de la Havane. La nouvelle maison ne tardera pas à se faire une belle clientèle, car elle est placée sous les auspices de deux hommes dont l'expérience égale l'intégrité, et qui possèdent toutes les qualités nécessaires pour réussir dans le commerce.

L'HONOTOR.—Nous avons reçu la cinquième livraison de cette Revue: nos remerciements à l'éditeur.

CE QUE COUTE UN NAVIRE ANGLAIS.—Voici, d'après les journaux anglais, le relevé des dépenses faites pour l'établissement et l'entretien des vaisseaux de ligne de première classe: *Duke of Wellington*:

"*Le Duke of Wellington* a coûté 171,284 liv. sterl. de frais de construction. Annuellement pour l'entretien (sans compter les frais d'équipage, etc.), il exige le sacrifice d'une somme de 14,248 liv. sterl., dont 6,317 pour le bois, 1,746 pour les mâts, voiles et agrès et 6,185 pour les salaires, 4,900 pour les machines, etc. Quoi juge de la quantité de bois nécessaire pour le navire de cette classe, lorsque nous savons que le vaisseau du *Duke of Wellington* exige un arsenal et demi de [illegible]

—Un effroyable ouragan vient de dévaster une grande partie de la Géorgie; le grain a tout détruit: vignes, oliviers, blé; il a ruiné complètement les habitants.

FEUILLETON.

LES MORMONS.

XI.

LE PARLEMENTAIRE.

Après une demi-heure d'une marche prudente et par conséquent assez lente, les fugitifs s'arrêtèrent devant le défilé dont Jonguin Dick leur avait parlé, et qu'ils devaient *forcément* traverser pour continuer leur chemin.

Ce défilé étroit, tortueux, à peine praticable, avait *dû* former.—Il y avait des siècles, par un ruisseau de lave qui jaillissait d'un volcan voisin.

Jamais site plus horriblement beau n'a frappé mes yeux et ma sensibilité. Imaginez-vous une montagne de quarante pieds de hauteur, ayant la forme d'un cône tronqué, et dont le sommet est creux. Pendant des siècles, ce cône a dû vomir des flammes, et, de son sommet creux, s'écouler, en torrents de lave, une matière en fusion, qui, en se refroidissant, a formé une sorte de cheminée, dont le diamètre est de 1,000 pieds environ, et dont le fond, qui est de 500 pieds environ, est le sommet du cône. Le fond de cette cheminée est couvert de cendres, et, de ses parois, s'écoulent, en ruisseaux, des eaux pures et fraîches, qui, après avoir parcouru le fond de la cheminée, se perdent dans le sol, à quelques pas de la base du cône.

Le cône, dans sa partie inférieure, est couvert de mousses et de lichens, et, dans sa partie supérieure, il est nu, et d'une couleur noire, qui contraste avec le vert des mousses et des lichens. Le cône, dans sa partie supérieure, est percé de quatre ouvertures, qui ont été, sans doute, des issues de lave, et qui, aujourd'hui, ne laissent plus passer que quelques rares filets d'eau, qui, en se répandant sur le cône, y forment des stalactites, qui, sous les rayons du soleil, ont quelque ressemblance avec des glaçons.

Le cône, dans sa partie infér